

Le camp rom bientôt rasé

Les maisonnettes en matériaux de récupération assemblées dans un champ au bord de la N 118 ne vont pas tarder à disparaître du paysage. La cinquantaine de Roms qui a élu domicile sans autorisation sur cette parcelle à la lisière de la forêt de Verrières depuis plus d'un an s'attend à se voir délogée avant la mi-mars par les forces de l'ordre. « Lundi, les policiers nous ont dit qu'on allait être expulsés un de ces jours, explique un colosse dans un français hésitant. C'est de la discrimination ! Ils nous ont déjà fait partir de Meudon (NDLR : en novembre 2008), mais on reviendra. »

Patrick Strzoda, le préfet des Hauts-de-Seine, a en effet décidé de faire évacuer et démanteler le bidonville édifié sur une friche qui appartient au conseil général de l'Essonne. Le représentant de l'Etat met en avant des problèmes de sécurité pour les occupants du camp et pour les automobilistes en raison de la proximité de la route à deux fois deux voies.

Les conditions d'hygiène et de salubrité pointées du doigt

Il pointe aussi les conditions d'hygiène et de salubrité désastreuses : pas de point d'eau, systèmes de chauffage de fortune laissant craindre de possibles incendies, débris qui s'amoncellent à proximité des cahutes. De plus, les résidents se trouvent en situation irrégulière. Enfin, le préfet précise : « Cinq occupants ont été interpellés en flagrant délit de cambriolage dans des pavillons proches et expulsés. »

Si une habitante vivant dans une maison à côté du campement ne semble guère incommodée par ces voisins embarrassants — « Je n'ai jamais eu de souci avec eux », déclare-t-elle —, leur présence provoque malgré tout quelques inquiétudes dans le secteur.



CHÂTENAY-MALABRY, HIER. Les Roms vivant dans le camp installé au bord de la N 118, sur un terrain appartenant au conseil général de l'Essonne, s'attendent à être expulsés d'un jour à l'autre par les forces de l'ordre.

(LP/J.B.)

« J'ai entendu parler d'agressions », lâche un promeneur incapable d'apporter plus de précisions.

Quelques familles vivant dans ces cabanes équipées de cheminées de fortune crachant une épaisse fumée affichent déjà plusieurs années de présence dans le département. Chassés du hangar dans lequel ils avaient élu domicile en 2008 sur la colline Rodin à Meudon, puis de Clamart, ils ont trouvé refuge depuis plus d'un an à

Châtenay-Malabry. Michèle Canet, conseillère générale (PS), et des représentants de la Ligue des droits de l'homme (LDH) ont rencontré avant-hier le préfet pour le sensibiliser au sort de cette population abonnée aux allers-retours entre la France et les Carpates.

« Nous avons suggéré d'installer cette petite communauté dans une quinzaine de roulottes avec des sanitaires, de scolariser les enfants et de per-

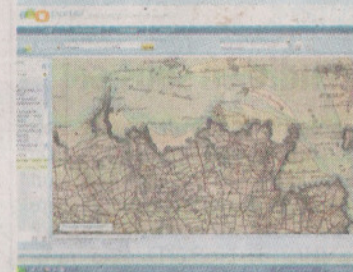
mettre aux adultes de cultiver le champ, énumère un membre de la LDH. Les renvoyer en Roumanie ne résoudra rien en raison des antagonismes séculaires entre Roumains et Roms. Cette question doit faire l'objet d'un traitement sur le plan européen. Il faut accepter l'idée d'une nouvelle diaspora rom. » Une vision politique éloignée de celle de l'Etat, qui maintient ses mesures de renvoi vers le pays d'origine.

JÉRÔME BERNATAS

Les derniers chiffres des demandeurs inscrits à Pôle emploi montrent que le nombre de chômeurs baisse légèrement en janvier 2011 par rapport au mois précédent. 62 710 demandeurs d'emploi de catégorie A (c'est-à-dire qui ne disposent d'aucun emploi partiel) ont été recensés, soit 0,4 % de moins qu'en décembre 2010. Une évolution qui correspond à la moyenne francilienne.

C'EST NOUVEAU

La France du XIX^e siècle sur le portail de l'IGN



(DR)

Pour l'Institut géographique national (IGN), installé à Saint-Mandé (Val-de-Mame), c'est un véritable « événement cartographique ». Depuis mardi, le Géoportail, disponible sur le site de l'IGN, révèle la France des cartes d'état-major du XIX^e siècle et celle du peuplement forestier au XXI^e siècle. Les dessins-minute authentiques de la carte d'état-major du XIX^e siècle son « un patrimoine historique unique et une œuvre majeure de la cartographie française », d'après l'IGN. La constitution de cette carte, dont l'idée fut lancée par Napoléon en 1802, débuta en 1818 et s'acheva en 1881.